

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES



SAISON 2026 - 2027



INFORMATIONS 2027



Les archers de Gonzague



— 2026 - 2027 —



INFORMATIONS DE RENTRÉE SAISON 2026/2027



1) CATÉGORIES – LICENCES – TARIFS

Tableau des catégories - licences 2027 :

Pour les licences « adultes », trois types de licences existent :

- Pratique du tir à l'arc en compétition,
- Pratique exclusive en club (loisirs),
- Aucune pratique (destinée aux bénévoles ne pratiquant pas, à l'encadrement)

Date de naissance	Age (en 2027)	Catégorie		Prix de la licence
2017 et après	10	POUSSIN	U11	60,00 €
2016 et 2015	11 et 12	BENJAMIN	U13	70,00 €
2014 et 2013	13 et 14	MINIME	U15	70,00 €
2012, 2011 et 2010	15, 16 et 17	CADET	U18	70,00 €
2009, 2008, et 2007	18, 19 et 20	JUNIOR	U21	70,00 €
2006 à 1988	de 21 à 39	SENIOR 1		
		Compétition		100,00 €
		Loisirs		90,00 €
		Sans pratique		80,00 €
1987 à 1968	de 40 à 59	SENIOR 2		
		Compétition		100,00 €
		Loisirs		90,00 €
		Sans pratique		80,00 €
1967 et avant	60 et +	SENIOR 3		
		Compétition		100,00 €
		Loisirs		90,00 €
		Sans pratique		80,00 €
		HANDI - FFSU - UNSS		40,00 €

Licence "DECOUVERTE" : 40,00 €

A partir du 1er mars 2027, pour une première prise de licence

Information : le prix de la licence comprend les cotisations :

- FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc),
- CRTA (Comité Régional de Tir à l'Arc)
- Comité départemental de tir à l'arc

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

 **Bon à savoir** : Tarif « famille » à partir de la 2^{ème} licence payante par famille.

Pour les licences « adultes », il sera possible de faire évoluer la licence en cours de saison : passer d'une licence sans pratique à une licence loisirs, par exemple, ou passer d'une licence loisirs à une licence compétition.

 **Bon à savoir**

Le club peut vous proposer un paiement en plusieurs fois : voir avec le trésorier.

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Il est par contre nécessaire de remplir un questionnaire de santé (*).

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consultez votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc.

** L'association ne collecte pas ce document qui est à l'usage exclusif et confidentiel du licencié*

2) MATÉRIEL

Tarifs de location du matériel à l'année :

Arc d'initiation, carquois, bracelet, palette, 6 flèches : **50,00 € par saison**

Arc de compétition : **60,00 € par saison**

La location de matériel de compétition est réservée aux archers souhaitant pratiquer la compétition.

En conséquence, seuls pourront louer ce matériel les archers qui :

- prennent une licence « compétition »,
- s'engagent à participer, durant la saison 2026 – 2027, à trois compétitions officielles (inscrites au calendrier de la FFTA), en salle ou à l'extérieur.

Si, à la fin de la saison, le club constate que l'archer n'aura pas tenu cet engagement, il se réserve le droit de ne pas reconduire la location de ce matériel la saison suivante.

Cautions :

Arcs d'initiation : **150,00 €**

Arcs de compétition : **400,00 €**

Les chèques de caution sont rendus lors de la restitution du matériel en fin de saison (au plus tard le 30 juin 2027).

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

L'archer est responsable de son matériel pendant les séances d'entraînement et les compétitions. Toute perte ou dégradation sera facturée.

Les membres de la commission matériel gèrent le matériel au niveau du club (*Benjamin LEFORT et Julien TRONQUOY*). N'hésitez pas à vous adresser à eux pour tout problème.

Le club peut également commander pour vous du matériel d'archerie auprès de fournisseurs partenaires ; tout matériel commandé par le club ne sera donné à l'archer qu'après paiement de la somme due.

3) ENTRAÎNEMENTS

ÉCOLE DE TIR

L'école de tir est ouverte aux catégories Jeunes.

Les entraînements ont lieu le **mercredi après-midi de 16 h 30 à 18 h 30**
(Isabelle 06.33.13.54.42)

Le groupe archers compétiteurs s'entraîne le :

samedi après-midi de 14 h 00 à 16 h 00
(Julien 06.80.56.59.46)

PAS D'ÉCOLE DE TIR PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

(sauf indications contraires)

ENTRAÎNEMENTS LIBRES

Le gymnase Mozart est ouvert aux jours et aux horaires suivants pour des entraînements libres (non encadrés) :

Lundi : **18 h 00 – 19 h 30** (Léa 06.52.16.88.63)

Mercredi : **16 h 30 – 19 h 00** **(sous réserve de places, car priorité à l'école de tir)**

Vendredi : **17 h 00 – 19 h 30** (Julien 06.80.56.59.46)
(Léa 06.52.16.88.63)

(Possibilité de tirer jusqu'à 21 h en partageant la salle avec les arbalétriers)

Samedi : **14 h 00 – 16 h 00** (Julien 06.80.56.59.46)

A noter

Les entraîneurs du club sont :

- Alain BORCA (assistant entraîneur)
- Léa DURAND (encadrant club)
- Isabelle TRONQUOY (diplôme entraîneur 1 FFTA)
- Julien TRONQUOY (diplôme entraîneur 2 FFTA – CQP animateur tir à l'arc)

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

Seuls les entraîneurs sont qualifiés pour vous entraîner.

D'autres archers confirmés et compétents peuvent vous guider, vous renseigner et vous accompagner, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des entraîneurs à ce sujet.

SAISON EXTÉRIEURE

À partir du mois d'avril 2027 (en fonction des conditions météo...), le club proposera des entraînements en extérieur sur le terrain de tir à l'arc situé à la Warrenne. Plus d'informations vous seront données le moment venu.

4) PASSAGE DES DISTINCTIONS

Des passages de distinctions (plumes et flèches pour les jeunes et adultes) sont organisés régulièrement. Une attestation de niveau est remise aux archers.

PLUMES DE PROGRESSION

Pour qui ? : En priorité pour les poussins & benjamins
Mais également ouvert à tous les débutants.

Comment ? Blason 80 cm avec un arc classique
Distance : 10 mètres.
3 volées de 6 flèches
Le score de référence d'une plume doit être réalisé plusieurs fois, sauf pour la plume blanche.

Plumes	Distances de tir	Nombre de flèches	Scores à réaliser
Blanche	10 m	3 x 6 flèches	100 points x 1
Noire	10 m	3 x 6 flèches	110 points x 2
Bleue	10 m	3 x 6 flèches	120 points x 3
Rouge	10 m	3 x 6 flèches	130 points x 4
Jaune	10 m	3 x 6 flèches	140 points x 5

FLÈCHES DE PROGRESSION

Pour qui ? Tous les archers du débutant à l'archer confirmé

Comment ? Sur les blasons utilisés officiellement en compétition
Distance : 10 à 70 mètres.
6 volées de 6 flèches (36 flèches)

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

Score à réaliser ? 280 points pour les arcs classiques à toutes les distances.
280 points pour les arcs à poulies jusqu'à 30 m puis 310 pts à 40 m
et 330 pts à 50 m.

Flèche	Distances de tir	Nombre de flèches	Scores à réaliser	Diamètre du blason
Blanche	10 m	6 x 6 flèches	280 points	80 cm
Noire	15 m			
Bleue	20 m			
Rouge	25 m			
Jaune	30 m			
Arc classique				
Bronze	40 m	6 x 6 flèches	280 points	80 cm
Argent	60 m			122 cm
Or	70 m			122 cm
Arc à poulies				
Bronze	40 m	6 x 6 flèches	310 points	80 cm
Argent	50 m		310 points	
Or	50 m		330 points	

5) COMPÉTITIONS DE TIR À L'ARC

Des compétitions sont organisées par la plupart des clubs français comme étrangers. Tous les archers licenciés peuvent s'inscrire. Une « mise » est demandée à l'inscription qui varie de 7 à 9 euros pour les jeunes et de 9 à 10 euros pour les adultes (c'est le club organisateur qui fixe le montant de la mise de son concours).

Les invitations que le club reçoit (ou « mandats ») sont affichées au tableau. Vous y trouverez les horaires et le montant de la mise.

Le calendrier des concours organisés dans le secteur de l'ex Champagne-Ardenne est joint à ce dossier. N'hésitez pas à le détacher et à l'afficher !

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

Concernant les concours organisés par le club :

Concours fédéraux qualificatifs pour les championnats de France :

* Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026 (support Octobre rose et dernière manche du Challenge "Les 4 fils Aymon")

* Samedi 16 et dimanche 17 janvier 2027

Concours amicaux

Plusieurs rencontres amicales seront organisées en cours d'année :

* *"Les Flèches de l'Espoir"*, concours amical dans le cadre du Téléthon : Samedi 5 décembre 2026

* *Concours amical - Fête de la St Sébastien, saint patron des archers* : Date à définir en 2027

Le calendrier de la région Grand Est sera en ligne sur le site du club (<http://archersdegonzague.fr>).

Le calendrier national est consultable sur le site de la FFTA (<http://www.fft.fr>).

Le calendrier de la LFBTA (Belgique) est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.lfbta.be/rubrique42.html>

-👉 Calendrier LFBTA saison indoor 2026-2027

Bon à savoir

✓ Les archers licenciés à la Compagnie des Archers de Gonzague participent gratuitement à toutes les compétitions organisées par notre club (sauf les tirs organisés pour le Téléthon).

✓ Le club prend en charge les frais d'inscription de ses archers aux Championnats Départementaux des Ardennes, aux Championnats du Grand Est, au Championnat départemental des concours jeunes, et aux Championnats de France.

Inscription aux compétitions

L'inscription à une compétition est obligatoire pour pouvoir y participer et il faut le faire à l'avance. La compagnie peut se charger d'inscrire les archers désireux de participer à un concours qualificatif. L'intention de participer doit être communiquée **une semaine** avant la date du concours à Mathieu BROCARD (06.43.41.69.54) et **Julien TRONQUOY** (06.80.56.59.46), ou par mail : archersdegonzague@free.fr.

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

6) VIE DU CLUB

L'animation de l'association (en particulier l'organisation des concours) représente beaucoup de travail.

Les personnes (licenciés, papas, mamans, papys, mamies...) désireuses de nous aider sont les bienvenues. Nous recrutons dans tous les corps de métier :

- ☐ Fabrication de quiches, pizzas et gâteaux avant les concours
- ☐ Récupération de lots et coupes auprès des commerçants
- ☐ Cuisson de gaufres ou crêpes pendant le concours
- ☐ Intendance (installation des équipements, accrochage des blasons)
- ☐ Organisation (greffe, buvette, changement de blasons)
- ☐ Calcul mental (aider les enfants à compter les points pendant le concours)

Nous vous solliciterons avant ces manifestations pour obtenir de l'aide..... mais vous pouvez aussi vous manifester auprès de la commission Communication.

Merci d'avance !



Formations :

Le club finance les formations fédérales moyennant un engagement à s'investir dans le club, en particulier :

- Formation encadrant club
- Formation brevet fédéral initiateur
- Formation arbitre

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la Présidente du club, **Léa DURAND**.

Communication :

Régulièrement, nous informons les licenciés du club sur :

- changement d'horaires éventuels,
- prochains concours,
- manifestations exceptionnelles,
- etc...

Ces informations sont affichées au tableau au gymnase Mozart, mais elles sont également envoyées régulièrement par email ; aussi, surveillez régulièrement votre boîte mail et n'oubliez pas de nous communiquer tout changement d'adresse.

De plus, un groupe Whatsapp a été créé en 2026, permettant de donner des informations rapides et claires, et d'échanger plus facilement (ouverture, lieu, horaires, concours, ... et pour les apéritifs 😊). N'hésitez pas à rejoindre ce groupe !

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES
Les commissions :

Mises en place pour faire vivre le club, elles n'attendent que vous.....

Si vous voulez rejoindre l'une ou l'autre, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne référente !

Commission matériel
Benjamin LEFORT

Référent : Julien TRONQUOY

Commission sportive
Mathieu BROCARD

Référent : Julien TRONQUOY

Commission animation du club
et communication
Nelly LEGENDRE - Léa DURAND

Référents : Isabelle TRONQUOY

Commission équipement et
aménagement

Référent : Mathieu BROCARD

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

Adresses utiles :

Compagnie des Archers de Gonzague :

Association loi 1901 déclarée le 30 décembre 1980.

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.) sous le numéro 0608003.

Agrément Jeunesse et Sport N° S0881042 du 28/12/1981

Contacts :

Léa DURAND (Présidente) : 2 allée du petit train – 08460 POIX-TERRON

Tél : 06.52.16.88.63

Site web : <http://archersdegonzague.fr>
Mail : archersdegonzague@free.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/archersdegonzague/>
Instagram : <https://instagram.com/archersdegonzague>

Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est

Site web : <http://www.tiralarc-grand-est.fr>

Fédération Française de Tir à l'Arc

Site web : <http://www.fft.fr/>

*Charles, mascotte officielle ...
Accompagné de ses descendants*



7) COMPAGNIE DES ARCHERS DE GONZAGUE CHARLEVILLE-MEZIERES

TROMBINOSCOPE

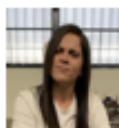
LES ARCHERS DE GONZAGUE

Saison 2026-2027

Membres du Bureau

Autres fonctions

Président



Léo DURAND
06.52.16.88.63

Encadrant club

Vice-Président



Mathieu BROCARD
06.43.41.69.54

Secrétaire



Isabelle TRONQUOY
06.33.13.54.42

Arbitre
Entraîneur

Secrétaire
adjoint



Perrine DEBAN
06.74.47.25.08

Trésorier



Benjamin LEFORT
06.77.18.48.27

Webmaster
(inscriptions en ligne)

Trésorier
adjoint



Nelly LEGENDRE
06.12.98.70.97

Conseil d'administration (en plus des membres du Bureau)



Alain BORCA
06.80.37.32.21

Assistant entraîneur



Alain PELLERIER
06.85.60.43.88



Patrick ROGER
06.48.20.82.66